



Changement de statut pour une ei au reel simplifié pour une micro

Par **kathell**, le **07/04/2009** à **12:04**

Bonjour, rnj'ai crée mon entreprise individuelle au réel simplifié le 7 mai 2008 je voulais passée auto entrepreneur, mais comme je fut immatriculée avant le 4 aout 2008 je n'y ai pas le droit!rnalors j'ai voulu passer en micro car mon chiffre d'affaire est trop faible pour rester au réel. j'ai un comptable qui ne répond pas énormément à mes questions je voudrais savoir quel sera le cout de ce changement, quelle en seront les contraintes et savoir si le rsi me réclamera en une seule fois les cotisations dont je fut exonérée la première année?